



Mis à jour : 1 septembre 2021

## PLAN DE MESURES SÉCURITAIRES 2021-2022

L'école Les Aiglons souhaite partager son plan de rentrée basé sur les exigences du ministère de l'Éducation et du bureau provincial de la santé publique.

Dans le cadre du plan en cinq étapes du gouvernement, l'école reprendra sous l'étape 3 en septembre. L'enseignement à plein temps aura lieu **sans groupes d'apprentissage**. Le plan proposé, contribuera à assurer le retour à l'école en toute sécurité pour les élèves et le personnel.

Sachez que les spécificités pour notre école au sujet des mesures de sécurité sont incluses dans ce document. Pour plus de détails des mesures qui seront mises en place, veuillez consulter le document intitulé « [Plan de prévention des maladies transmissibles](#) ».

La mise en place d'un environnement d'apprentissage en période de pandémie nécessite l'application de mesures de santé et sécurité telles que prescrites par les autorités de la santé publique, le BCCDC et le ministère de l'éducation afin d'assurer une transition au retour à l'école en toute sécurité.

Voici quelques précisions au sujet de cette « nouvelle réalité » qui attendra nos élèves lors de leur retour en salle de classe :

### ACCÈS À L'ÉCOLE

- Tout le personnel entrant dans les écoles doit avoir reçu la formation en matière de mesures sécuritaires de travail et doit être exempt de symptômes.
- Les élèves et le personnel qui présentent des symptômes doivent demeurer à la maison, sans aucune exception.

Les symptômes :

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Maux de tête ;
- Fatigue extrême ou épuisement;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs corporelles ;



- Aucun accès du public ou de sous contractant ne sera permis sans l'autorisation de la direction. Les sous contractants et membres du public qui se verront accorder le droit d'entrée devront avoir reçu et lu les mesures à respecter quant au lavage des mains, à la vérification des symptômes, au respect de l'espace personnel, etc.
- Les parents doivent attendre à l'extérieur pour pouvoir récupérer leur enfant en fin de journée tout en respectant l'espace personnel et doivent assurer celles-ci pour l'ensemble de leur famille. Des rencontres en présentielles pourront avoir lieu pour des situations exceptionnelles.

### **LE PORT DU MASQUE (PERSONNEL ET ÉLÈVES 4-9<sup>e</sup>)**

**Voir le document «[Plan de prévention des maladies transmissibles](#)».**

### **DISTANCIATION PHYSIQUE**

Les adultes et les élèves doivent :

- Respecter l'espace personnel ;
- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.) ;
- Les rencontres avec les parents doivent être faites primordialement par zoom ou téléphone (des rencontres en présentielles seront acceptées pour des situations exceptionnelles) ;
- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites, généralement, sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction ;

### **À L'EXTÉRIEUR**

- Au son de la cloche, les élèves doivent prendre leur rang à l'endroit habituel en respectant l'espace personnel des autres.
- Les groupes d'apprentissage ne sont plus exigés, donc tous les élèves sortiront ensemble pour les récréations. Cela dit, les élèves du secondaire auront un horaire de récréation et diner qui différât de élèves de la M-6<sup>e</sup> année.
- Généralement, les élèves entrent par la porte principale et sortent par la porte du salon du personnel. De plus, dans la mesure du possible, la circulation dans le corridor est à sens unique, sauf pour l'utilisation des toilettes. Des décales indiquent la distanciation sociale à garder dans le corridor et aux toilettes.



- Récréations : Les élèves peuvent jouer avec leurs amis tout en respectant l'espace personnel des autres, en gardant leurs mains pour soi, en évitant de toucher leur visage et en se lavant les mains avant et après être allés à l'extérieur.
- L'utilisation de l'équipement de sports (il faut assurer le lavage des mains avant l'utilisation des équipements partagés) est maintenant accepté. De plus, les activités parascolaire sportives seront accordés tout en respectant les mesures de santé et sécurité.

## **HYGIÈNE & NETTOYAGE**

- Les surfaces de travail et les espaces communs sont nettoyés et désinfectés une fois par jour en milieu de journée, ainsi qu'en fin de journée par le service de conciergerie.
- Chaque classe est munie de produits sécuritaires pour désinfecter le matériel et de désinfectants à mains.
- Les élèves doivent laver leurs mains aux moments suivants :
  - Avant d'entrer dans l'autobus ;
  - Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ;
  - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;
  - Avant de manger ou boire ;
  - Après être allé aux toilettes ;
  - Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;
  - Quand leurs mains sont visiblement sales ;
  - Quand ils quittent l'école.Un lavabo avec de l'eau et du savon et un désinfectant à mains sont mis à la disposition des élèves.
- Le matériel à apporter à l'école :
  - Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.) ;
  - Les élèves peuvent utiliser leur casier pour leur sac à dos, manteau, etc.
- La fontaine pourra être utilisé, par contre les élèves sont invités à s'apporter une grande bouteille/gourde d'eau ou deux petites.
- Boîte à diner : Penser à des aliments et emballages que l'élève est capable d'ouvrir seul. Aucun ustensile ne sera prêté.
- Premiers soins : Afin d'éviter le partage des microbes, le personnel mettra un masque et des gants pour te soigner ou t'examiner. Ça ne veut pas dire que tu as la Covid, c'est pour te protéger et nous protéger !



## GÉRER UN ÉLÈVE DÉVELOPPANT DES SYMPTÔMES

- Si un élève développe des symptômes de la Covid à l'école (fièvre, toux, difficulté respiratoire, etc.), nous suivons le protocole du CSF à cet effet. L'élève devra mettre un masque et des gants s'il est capable de le faire seul et attendra dans la salle d'isolement et un parent devra venir le chercher ~~dès que possible~~ immédiatement. Sachez que nous communiquerons à la Santé Publique et que nous suivons leurs directives.

## RÉSUMÉ DES MESURES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Des directives révisées en matière de santé et de sécurité ont été fournies aux conseils scolaires de la province par le Ministère de l'éducation et seront mises en place dans toutes les écoles pour le début de l'année scolaire. Les mesures prescrites sont similaires aux mesures mises en place en juin (avec quelques variantes tout de même). Les étudiants, leurs familles et le personnel peuvent s'attendre entre autres à :

- Nettoyage accru des locaux
- Lavage / désinfection fréquente des mains
- Rappels pour réduire les contacts physiques et maximiser la distance physique dans toutes les écoles
- Rappels fréquents sur l'étiquette respiratoire
- Évaluations quotidiennes de tout symptômes de maladie transmissibles pour tous les membres du personnel et les étudiants
- Chaque élève de la 4<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> et membre du personnel devra porter un masque lorsqu'à l'intérieur
- Comme en juin, l'entrée dans toutes les écoles sera limitée au personnel et aux étudiants. Les autres visiteurs peuvent demander un rendez-vous auprès des bureaux de l'école
- Toutes les mesures de santé et de sécurité prescrites par le ministère de l'Éducation et les autorités de santé publique seront mises en place
- Tous les élèves de la 4e à la 12e année et tout le personnel devront porter des masques lorsque à l'intérieur de l'école incluant la salle de classe et dans l'autobus
- L'accès aux écoles sera limité au personnel et aux élèves. Les autres visiteurs peuvent demander un rendez-vous au bureau de l'école
- Augmentation de la fréquence de changement des filtres des systèmes de ventilation
- Augmentation de la prise d'air externe dans les écoles
- Lorsque possible l'ouverture des fenêtres sera faite
- Maximisation des activités extérieures



## **LE TRANSPORT SCOLAIRE**

Le transport scolaire sera offert aux élèves suivant une éducation en salle de classe sous la base habituelle en assurant la sécurité de tous. Les précisions vous seront communiquées par la compagnie de transport Diversified. La directive du port de masque (le cas échéant) sera communiquée par la compagnie de transport Diversified.

Finalement, je tiens à vous remercier pour votre patience et votre appui à l'apprentissage continu, nous en sortirons ensemble de cette pandémie encore plus forts et plus résilients!

Prenez soin de vous et votre famille.

Sincèrement,

Michel Tardif  
Directeur